

Lettre à Georges Burns

Françoise Miquet

Number 324, Summer 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/90896ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Miquet, F. (2019). Lettre à Georges Burns. *Liberté*, (324), 51–55.

Monsieur Georges Burns
Président-directeur général
Eldorado Gold Corporation
Bentall 5, Suite 1188
550, Burrard Street
Vancouver, Colombie-Britannique
V6C 2B5

Monsieur Burns,

En juin 2014, j'ai eu l'occasion de me rendre en Chalcidique, en Grèce, plus particulièrement dans la municipalité d'Aristotelis, afin d'y rencontrer les opposants à vos activités aurifères dans la région. En tant que Canadienne qui, bien malgré elle, voit une part de ses impôts être utilisée pour appuyer des sociétés comme la vôtre, je voudrais vous faire part de mon sentiment d'indignation. Se pourrait-il que vos activités d'extraction riment davantage avec «exactions» qu'avec «bonnes actions»?

La page d'accueil de votre site Web annonce ceci :

« Nous nous efforçons de mener des opérations responsables, respectueuses des normes de sécurité et environnementales les plus strictes, et de travailler avec les parties prenantes afin d'améliorer le sort des collectivités dans lesquelles nous sommes actifs! »

En effet, Eldorado Gold est entièrement « responsable » ... d'avoir exploité les faiblesses d'un pays en crise

Une compagnie minière n'a d'autre raison d'être que la rapacité corporative. Dans le cas qui nous occupe, la recherche de l'« Eldorado » vous a mené dans le Nord de la Grèce, laquelle, plongée dans une crise sans précédent, ouvrait grand sa porte aux capitaux étrangers. Quelle que soit leur couleur politique, Parti socialiste ou Nouvelle Démocratie, les gouvernements grecs ont tout fait pour vous accommoder : votre ascendant semble irrésistible !

En 2004, vous avez obtenu vos premiers permis gouvernementaux pour l'exploitation des « mines de Cassandra », en Chalcidique, puis, en 2008, pour celle de la montagne de Perama, en Thrace. On y trouvait des gisements de minéraux certifiés totalisant une valeur de 22 milliards d'euros. Dans cette région, l'exploitation minière a cours depuis l'Antiquité : sur 2 400 ans, 33 millions de tonnes de minerai ont été extraites. Pour votre part, vous comptiez extraire 380 millions de tonnes sur... 25 ans. Vous ne vous déplacez pas pour rien !

Il y a bien eu consultation préalable auprès de la population, mais elle a pris des airs de véritable farce administrative. Lors de l'audience publique, des gardiens de sécurité, tels des sbires d'Eldorado Gold, ont harcelé les participants. Les

médias n'ont pas manqué de vous servir eux aussi, en braves valets. Harcelée par un organe de presse dont les détenteurs auraient eu des intérêts dans votre « filiale » grecque, Hellas Gold, Tina Birmpili, la ministre de l'Environnement qui bloquait votre obtention de la licence initiale, a été rapidement remplacée par Christos Pachtas, l'ancien vice-ministre de l'Économie nationale et des Finances. Seulement 25 jours après son entrée en fonction, en juin 2011, Pachtas accordait la licence à Hellas Gold, « filiale » créée en quelques jours pour l'occasion. Puis, comme par enchantement, cet ancien vice-ministre s'est retrouvé maire de la relativement modeste municipalité d'Aristotelis. Est-ce une coïncidence si, sous son égide, une intense activité a permis l'installation rapide d'Eldorado Gold sur ce territoire ?

Des groupes de résidents, qui avaient déjà subi l'exploitation minière de TVX Gold par le passé – une autre minière canadienne –, ont contesté cette licence jusqu'au Conseil d'État, qui a établi que son octroi était légal. Quelle chance d'avoir aussi la justice de son côté ! Après que TVX Gold eut déclaré faillite en 2003 – non sans laisser derrière elle des dégâts majeurs –, l'État grec avait racheté ses actifs au prix de 11 millions d'euros. Trois jours plus tard, Hellas Gold a racheté à son tour les actifs de TVX... pour 11 millions d'euros également, ce qui veut dire que l'État hôte de vos activités extractives n'a touché aucun profit dans cette transaction. Or, statuant que celle-ci constituait une aide publique illégale, la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne, puis le Tribunal européen vous ont condamné, en février 2011, à payer 15,5 millions d'euros à l'État grec. Ce jugement a été contesté par le gouvernement Samaras, alors même qu'une brutale cure d'austérité était déployée dans ce pays. Quel dévouement admirable envers votre cause !

Dans la même veine, il se pourrait que, lorsque vous aurez enfin quitté le Nord de la Grèce, l'État grec demeure responsable de la dette d'Hellas Gold. Certes, quand on aime, on ne compte pas...

En acquérant au début de 2014 Glory Resources, une minière australienne, Eldorado est devenue l'unique entreprise aurifère active en Grèce, une position de monopole que vous avez su exploiter et qui vous a valu des appuis politiques importants, notamment celui de l'ex-ambassadeur du Canada Robert W. Peck (aujourd'hui administrateur de Energean Oil & Gas PLC, une pétrolière-gazière en activité dans la mer Égée). Dans une vidéo publiée sur YouTube en mars 2012, on peut voir l'ex-diplomate tenter de convaincre le maire d'Alexandroupolis, une ville du Nord-Est du pays, d'accepter que votre compagnie plante ses griffes extractrices dans l'arrière-pays, sur la colline de Perama, plus précisément, en promettant que « le gouvernement canadien [garantissait] le sérieux, la responsabilité et la sensibilité environnementale » de la compagnie Eldorado Gold. Autant dire qu'il s'agissait d'un appui inconditionnel.

La société d'État Exportation et développement Canada (EDC) soutient elle aussi généreusement vos activités: en novembre 2012, vous auriez reçu de 25 à 50 millions de dollars de sa part sous la forme de « prêt à des fins générales d'entreprise » que vous pouvez utiliser à votre discrétion. EDC affirme sur son site Web « tenir compte des effets – à la fois environnementaux et sociaux – des activités qu'elle appuie », mais semble incapable d'expliquer en quoi ont consisté les vérifications qui sous-tendent cette conclusion. Mais qu'importe, puisque l'État canadien est directement impliqué dans vos activités. Il y a de quoi se montrer arrogant !

Pour le moment, c'est en Chine que s'effectue le raffinage de l'or extrait des mines d'Olympias. Votre contrat avec l'État grec prévoyant que les concentrés aurifères doivent être raffinés sur place, vous souhaitiez installer sur le site minier un équipement de « fusion éclair » (*flash smelting*), un procédé de fusion de minerais mis au point par une société finlandaise. À cette fin, vous deviez faire la démonstration de l'innocuité de ce procédé pour l'environnement. Or, la forte proportion d'arsenic et de soufre contenue dans les concentrés extraits du site d'Olympias rend cette technique particulièrement dangereuse en matière de pollution de l'air. Malgré l'absence du permis crucial pour autoriser la « fusion éclair », vous avez pu pratiquer votre activité durant six années en toute illégalité. Le fait que cet aval final ne vous ait toujours pas été accordé constitue d'ailleurs le motif de la suspension de votre activité depuis novembre 2017.

Responsable... de priver de revenus un État en faillite en recourant à l'évitement fiscal

Dans le communiqué de presse annonçant, en novembre 2017, l'interruption de vos activités jusqu'à nouvel ordre, vous vous inquiétez du fait que l'État grec ne bénéficiera plus de vos contributions fiscales, autant sur les plans municipal et régional que national.

Ai-je bien lu? Vous avez le culot de mentionner votre apport en taxes?

Le rapport du Center for Research on Multinational Corporations (SOMO) *Fool's Gold: How Canadian mining company Eldorado Gold destroys the Greek environment and dodges tax through Dutch mailbox companies*, fruit d'une collaboration entre des chercheurs et des militants sur le terrain, révèle le rôle que jouent les Pays-Bas, en tant que paradis fiscal européen pour les grandes entreprises, au cœur d'un circuit de transfert des profits qui permet aux multinationales de pratiquer l'évitement, voire l'évasion fiscale. Le rapport examine essentiellement les mécanismes qui vous permettent de verser le moins de taxes possible à la fois en Grèce, au Canada et aux Pays-Bas, tout en bénéficiant des subventions gouvernementales des deux premiers États. SOMO précise également que le manque de transparence empêche

de donner une image complète de ce complexe et obscur labyrinthe juridico-fiscal. On sait toutefois qu'en acquérant European Gold Fields, une autre minière canadienne, vous avez hérité sa structure d'entreprise et les avantages fiscaux qu'elle procure, puisqu'elle était enregistrée aux Pays-Bas. L'acquisition des filiales d'European Gold Fields ainsi que d'autres filiales bidon (douze en tout, dont une seule possède un personnel... de trois personnes) vous permet désormais de financer vos projets à l'échelle mondiale. Puisque la « filiale grecque » d'Eldorado Gold, Hellas Gold, est détenue à 95% par European Gold Fields, il est évident que l'État grec ne reçoit pas les montants qu'il pourrait percevoir si la raison sociale d'Hellas Gold se trouvait en Grèce.

Cette lourde responsabilité de priver de taxes un État en faillite, vous la partagez avec l'État canadien, qui abrite la raison sociale d'Eldorado Gold (à Vancouver), et avec l'État néerlandais, qui abrite vos sociétés fictives (ou « sociétés relais »).

Responsable... de menacer la santé humaine et l'environnement

Vous n'avez pas été les premiers à endommager la magnifique nature de la Chalcidique. La compagnie canadienne TVX Gold, qui a fait faillite en 2003, y a elle aussi laissé des traces chimiques et psychologiques. Des maisons et l'église du village de Stratonis ont été abîmées par les activités extractives, qui se sont étendues jusqu'en dessous de leurs fondations. Même depuis qu'on a cessé, en 1983, de déverser directement dans la baie de Statoni les déchets miniers, la baignade et la pêche y demeurent interdites. Cette baie située au bas du village est devenue entièrement rouge à la suite d'un déversement d'eaux acides non traitées, en 2002.

Étant donné l'historique de votre glorieux prédécesseur, et puisque la loi l'obligeait, vous avez produit des plans visant soi-disant à réduire l'impact environnemental de vos activités. Or, le rapport de SOMO rappelle que des études indépendantes produites par l'Université Aristote de Thessalonique, la Chambre technique de Grèce et le Département régional de la Macédoine centrale ont qualifié ces plans d'inacceptables. Les experts ont également pu constater que vous ne maîtrisiez ni le contenu scientifique, ni la réglementation qui y est associée. On comprend que vous soyez moins déterminés à bien maîtriser ces notions qu'à élaborer vos schèmes d'optimisation fiscale!

Outre la déforestation de la montagne, qui a été complètement épluchée par vos bulldozers – comme je l'ai constaté *de visu* à Skouries –, les activités extractives prévues posent plusieurs risques pour la santé humaine, de même que pour la faune et la flore. Selon vos propres estimations, la mine à ciel ouvert que vous souhaitez développer à cet endroit a le potentiel de libérer 3 116 tonnes de poussières toxiques *par*

heure. Des résidents de la région ont également fait valoir les risques posés par la libération de métaux lourds dans les sols, ainsi que d'autres matières cancérigènes comme l'amiante, qui sont libérées, puis dispersées par le vent, bien au-delà du site d'extraction.

Quant au recours à la « fusion éclair », que vous envisagez de pratiquer sur le site minier d'Olympias, elle engendrerait la vaporisation de 20 000 tonnes d'arsenic par année. Le ministère de l'Environnement et le Conseil d'État ont jugé votre étude d'impacts inadéquate. Voilà ce qui bloque, depuis 2017, l'obtention du permis nécessaire à l'exploitation de votre fonderie, ce que vous avez qualifié de « manque de collaboration de la part de l'État grec ».

En ce qui concerne les ressources aquifères, on sait que l'activité minière exige de détourner les nappes phréatiques vers une strate de sol plus profonde. Or, le plan de 2014 pour la gestion des bassins de rivières de la Macédoine du Nord, pourtant encadré par une directive européenne, a exclu de son territoire d'application – quelle coïncidence ! – les régions de Skourières/Mavres Petres et d'Olympias... Un règlement « sur mesure » qui a fait l'objet d'une plainte du Fonds mondial pour la nature (WWF). Ce même plan de gestion reconnaît pourtant que les réserves des nappes phréatiques de Skourières/Mavres Petres sont déjà contaminées à un niveau inacceptable par de l'arsenic et des métaux lourds. Par ailleurs, les rejets de flottation et les eaux de mine acides, qualifiés de « déchets dangereux », sont une source de pollution continue qui se déverse dans la nature. Des galeries ont même été comblées, après extraction, par des résidus de la mine de Stratoní, ce qui aggrave la pollution. Enfin, il dépasse l'entendement que vous ayez prévu la construction, sur deux cours d'eau importants du secteur de Skourières, de barrages à résidus miniers de 150 mètres de haut, là où des tremblements de terre d'une magnitude supérieure à 7 points sur l'échelle de Richter se sont déjà produits. S'ajoute à cela le « risque permanent d'érosion des sols, d'inondations dévastatrices et de déperdition d'eau due à l'augmentation du ruissellement de surface », selon Mining Watch Canada. De simples détails à vos yeux, sans doute. Plus récemment, des sismologues grecs ont averti du danger de ce projet, qu'ils qualifient de « pharaonique ».

Responsable... de mettre en péril le tourisme et l'agriculture

La Chalcidique est la troisième destination touristique de la Grèce : l'air y est pur, la végétation luxuriante, les eaux marines riches en poissons et en crustacés. On y trouve des forêts centenaires et des sources d'eau pure, richesse inestimable dans un pays qui connaît des sécheresses saisonnières. L'hôtellerie, la restauration, le nautisme et l'écotourisme y sont donc des secteurs économiques clés. Classés au Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, les monastères

byzantins du mont Athos, vieux de dix siècles et toujours en activité, exercent une forte attraction religieuse et culturelle.

Au moment où vous lancez vos activités, la région s'apprêtait, en 2011, à accentuer le développement de l'industrie touristique. Or, votre installation brutale au cœur de cette nature menace non seulement la beauté du paysage, mais aussi l'apiculture – la Chalcidique produit 10% du miel européen –, l'élevage des brebis laitières, ainsi que l'agriculture locale et biologique, d'autres secteurs d'activité en développement dans la région. Il est évident que toute dégradation des écosystèmes et du décor enchanteur de la Chalcidique, mais aussi de son climat social, aura des répercussions négatives sur l'ensemble de ces activités.

Responsable... de la brutalisation et de la criminalisation des citoyens mobilisés

Outre les dégâts environnementaux, l'activité extractive a des répercussions sur les droits de la personne. Les minières forment souvent – et c'est votre cas – une alliance avec les forces gouvernementales de répression. De plus, la coercition exercée sur les citoyens crée une pression qui engendre inévitablement des débordements. Et lorsque les citoyens protestent, cela justifie encore la répression, voire les punitions collectives.

C'est exactement ce qui s'est passé à Skourières. J'ai moi-même entendu, en juin 2014, les témoignages de plusieurs habitants de Ierissos, le village où se concentre la résistance contre votre invasion. Des récits semblables sont également relayés dans le rapport de SOMO. Les exactions des forces de l'ordre ont même attiré l'attention d'Amnesty International, qui a publié trois rapports sur les violations des droits de la personne à Skourières, perpétrées lors des manifestations pacifiques des 25 mars, 5 août et 21 octobre 2012. Matraquages, tirs de balles de caoutchouc, utilisation de gaz lacrymogènes, brutalisation de villageois... Malgré les preuves abondantes de violences policières, l'État n'a déclenché aucune enquête.

À la suite de l'incendie, le 17 février 2013, de bâtiments préfabriqués sur le site de la mine de Skourières, la police anti-meute et la brigade anti-terrorisme ont mené une descente à Ierissos. Elles ont procédé à des fouilles, passant d'une maison à l'autre. Les protestations des résidents ont entraîné des lancers de canettes de gaz lacrymogènes. L'un de ces projectiles a même atterri dans une classe de l'école du village, causant l'évanouissement de certains élèves, qui ont dû être admis à l'hôpital. Plus de 250 résidents ont été détenus et interrogés par la police, dont plusieurs d'âge mineur, et certains ont été soumis à des traitements s'apparentant à de la torture.

L'une des occurrences les plus traumatisantes, dont j'ai personnellement entendu le récit, a été la collecte forcée d'ADN menée le 26 mars 2013 auprès de 250 personnes, un acte illégal qui n'a fait l'objet d'aucune enquête. Les policiers

ont tout simplement menacé les individus qui résistaient, puis leur ont fait signer des documents de consentement.

Les 10 avril et 10 juillet 2013, des policiers ont, au milieu de la nuit, enfoncé la porte de la maison de deux jeunes hommes de Ierissos. Brutalement arrêtés devant leurs familles, ils ont été détenus durant six et quatre mois, sans accusation formelle.

Lors de la visite que j'ai effectuée à Ierissos en juin 2014, j'ai pu constater les effets de cette tyrannie. La mère d'un des deux jeunes hommes emprisonnés m'a confié que son fils, depuis, vivait dans une peur constante. Partout, la crainte, la méfiance et l'amertume des habitants étaient palpables. Un jeune homme à qui on a prélevé de force un échantillon d'ADN m'a dit que plus jamais il ne participera à une manifestation.

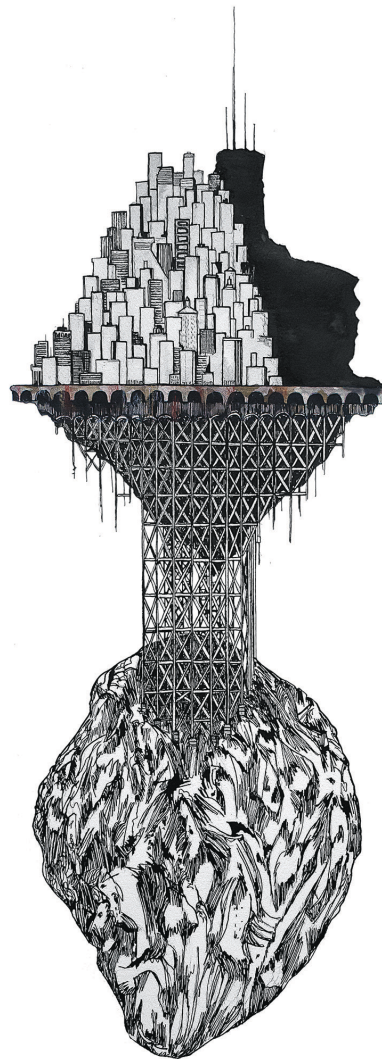
En 2013, après qu'un policier a été blessé lors d'un affrontement, 25 militants anti-mine ont été accusés de «former une organisation criminelle dans le but de faire cesser ou de perturber des activités minières dans le Nord-Est de la Chalcidique et de nuire à l'intérêt national». On les a également accusés de «blanchiment d'argent», et la sortie du territoire leur a été interdite jusqu'à la tenue de leur procès, lequel s'est éternisé. Les accusations étaient fondées sur des déclarations publiques anti-mine, sur l'enregistrement de conversations téléphoniques invitant au ralliement à la cause et, ironiquement, sur des entrevues où l'on faisait mention de la menace planant sur la liberté d'expression et la protection des sources journalistiques en Grèce.

En résumé, selon le rapport *Gold's Fool*:

Les avocats des résidents évoquent la création d'un «Guantanamo juridique» et d'une «déviation de l'ordre constitutionnel» à Skourières, et dénoncent la création d'une «banque d'ADN» illégale en faisant valoir qu'aucun des échantillons recueillis n'a été détruit, comme l'exige le Code criminel. Au total, plus de 400 personnes ont été assignées à comparaître, plus de 350 ont été inculpées pour divers crimes et délits, et 250 échantillons d'ADN ont été prélevés.

Georgios Tsirigotis, du comité de lutte des organismes et des associations de Ierissos, précise que ce sont 450 personnes qui ont été accusées, à divers degrés. Il ajoute qu'outre la tactique d'intimidation, l'alliance entre Eldorado, la justice et la police misait sur l'épuisement financier de ses opposants. Il aura d'ailleurs fallu de nombreuses collectes de fonds pour que les gens puissent arriver à payer leurs déplacements, pour dédommager les journées de travail manquées à cause du harcèlement judiciaire et, bien sûr, pour payer les frais d'avocat.

Au vu de tout cela, il est plutôt intéressant de lire dans vos documents qu'une partie du «retour à la collectivité» consiste pour Eldorado Gold à contribuer financièrement à l'équipement et aux déplacements des forces de sécurité...



De plus, vous semblez vous être assuré de la collaboration de la police locale, comme l'a dénoncé Katerina Igglesi, députée de Syriza, à la suite d'une manifestation de 2015 où la police a pris le parti des mineurs, lors d'une rencontre conflictuelle entre eux et des citoyens opposés au projet minier. «Cette situation inacceptable ne concerne pas seulement les habitants de la Chalcidique et le mouvement contre l'exploitation minière. Elle expose le gouvernement lui-même. Qui contrôle la police? Le gouvernement ou Eldorado Gold?» Voilà des questions légitimes auxquelles vous devriez répondre. Ainsi, en bénéficiant du zèle de la police et

de la complicité des institutions judiciaires, vous participez à l'érosion de l'État de droit, et vous vous rendez complice d'atteintes aux droits de la personne.

Responsable... d'avoir divisé une collectivité rurale

Les violences décrites ci-dessus ne sont que la pointe de l'iceberg. En imposant votre activité durant une période de sous-emploi, vous avez divisé *de facto* la collectivité entre les pro-mine, qui défendent leur gagne-pain, et les autres, qui défendent la qualité de vie de tous et promeuvent un autre modèle de développement. Non seulement vous avez divisé des familles et opposé des villages, mais vous avez provoqué une régression sociale: la pression à accepter inconditionnellement des emplois, à se conformer aux conditions de travail et au modèle imposés, relève d'une forme de soumission envers l'employeur que l'on croyait d'un autre âge.

Mais vous n'aviez pas anticipé la résilience citoyenne... Une solidarité locale et internationale s'est mobilisée

La «lutte de Skouries» a symbolisé le combat de toute la Grèce contre sa prise en otage par la «Troïka» – Union européenne, Banque centrale européenne et FMI –, comme en témoignent les nombreuses manifestations organisées à Thessalonique, mais aussi ailleurs dans le pays, avec la présence de militants internationaux. De nombreux musiciens ont donné des concerts gratuitement pour appuyer la collecte de fonds de soutien aux villageois harcelés par la «justice».

Une expérience démocratique unique a été vécue à Ierissos

Vous n'aviez sans doute pas prévu que les villageois seraient aussi persévérants dans la lutte contre votre invasion. Après tout, vous leur offriez des emplois, de quoi se plaignaient ces braves gens?

Or, non seulement ils ne se sont jamais découragés, mais ils se sont mobilisés pour instituer, dans la municipalité d'Aristotelis, une démocratie locale digne d'Aristote, loin des structures des partis politiques à bout de souffle. Regroupés en comités à Ierissos, les habitants des villages, toutes générations confondues, se sont concertés pour désigner un candidat à la mairie, lequel serait enclin à tenir compte des revendications citoyennes.

Dans une lettre ouverte que l'on peut consulter sur le site de SOS Halkidiki, des femmes de la communauté, extrêmement actives, revendiquaient l'héritage de la lutte contre le fascisme: «Nous sommes des arrière-grands-mères qui ont vécu l'occupation et pensaient ne plus jamais vivre le fascisme. [...] Nous sommes des petites-filles qui n'ont vécu ni l'occupation, ni la guerre civile, ni l'émigration, ni la junte, et qui vivent tout cela ensemble maintenant.»

Vous jetez l'éponge pour le moment... mais tout n'est pas fini Le gouvernement Syriza ferme les yeux sur la menace des déchets miniers

Malgré des évaluations environnementales et scientifiques ayant averti des dangers de la construction d'un barrage de déchets minier à Kokkinolaka, notamment en raison de risques sismiques élevés, vous avez réussi à obtenir une licence pour la construction de ce projet démesuré et dangereux.

Un cas d'empoisonnement au cadmium suscite l'inquiétude

En janvier 2019, il a été établi qu'un enfant de deux ans et demi qui souffrait de diarrhées, de maux de tête et de vomissements s'était empoisonné au cadmium. On a retrouvé dans son organisme une quantité de ce métal lourd dix fois supérieure au seuil acceptable. La famille a ainsi été forcée de quitter la région. Les parents de l'enfant affirment que vous auriez refusé de transmettre à des employés d'Eldorado Gold les résultats des analyses de la concentration de métaux lourds effectuées auprès d'eux. Ils demandent aujourd'hui qu'on convoque une assemblée populaire afin d'informer les habitants et les travailleurs et de mobiliser la population.

Des procès sont toujours en cours

Les 22 citoyens faussement accusés en 2013 de voies de fait contre la mairie et les forces de l'ordre par l'ancien maire ayant cédé la mine à Hellas Gold ont finalement été disculpés, cinq ans plus tard. Mais un autre procès, celui-là visant 25 citoyens accusés d'infractions criminelles, a encore été remis à plus tard.

Les opposants au projet minier sont aujourd'hui épuisés et désabusés. Une communauté jadis vibrante, remplie de projets, est aujourd'hui amère et démoralisée. C'est impardonnable. (L)

C'est pourquoi je ne vous offre pas mes salutations,
Françoise Miquet
Citoyenne honteuse du Canada

♦ **Françoise Miquet** est chargée de cours en français langue étrangère et doctorante en traductologie à l'Université de Montréal. Elle fréquente la Grèce depuis plusieurs décennies.

1. Notre traduction de l'anglais.